

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

22 mai 2026

INDEMNISATION DES VICTIMES DU CHLORDÉCONE - (N° 1578)

N° AS15

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Nilor, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, Mme Bentorki, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, Mme Hamdane, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Aurélien Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE PREMIER**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Après l'alinéa 6, insérer l'alinéa suivant :

« Il s'assigne également pour objectif l'amélioration de la prévention sanitaire de la population avec la mise en place d'un dépistage systématique du cancer de la prostate à partir de quarante-cinq ans pour les populations de Guadeloupe et de Martinique. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe parlementaire de la France Insoumise entend garantir le dépistage systématique des cancers de la prostate qui prolifèrent en Guadeloupe et en Martinique en raison de l'exposition au chlordécone.

Cette action de prévention était prévue par un amendement du groupe LIOT adopté en première lecture à l'assemblée nationale avant d'être supprimé au Sénat.

Pourtant, depuis plusieurs années les recherches montrent un risque augmenté de cancer de la prostate et l'exposition au chlordécone augmenterait jusqu'à 3 fois le risque de récurrence de cancer

de la prostate. Les territoires antillais présentent d'ailleurs un taux d'incidence de ce cancer particulièrement élevé, supérieur à deux fois la moyenne observée dans l'Hexagone.

La Martinique détient ainsi le triste record mondial du nombre de cancers de la prostate détectés dans la population, avec près de 230 nouveaux cas pour 100 000 hommes chaque année, soit plus de 2 fois que dans l'hexagone.

Dans ce contexte, la mise en place d'un dépistage organisé pour les hommes âgés de plus de 45 ans permettrait de favoriser un diagnostic plus précoce, une meilleure prise en charge des patients et une réduction des risques de formes graves de la maladie, à l'image des dispositifs nationaux existants en matière de dépistage du cancer colorectal.